CAREB | BC02

Révisions et préparation à la certification

Chargé d'études et de conseils en rénovation énergétique

RNCP39180BC02

Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

RÉVISIONS	MODALITÉ PROPOSÉE	EXAMEN DISTINCT
16 h - 2 jours	12 h e-learning tutoré + 4 h Teams	4 h 30 par candidat

Finalité

Comparer des scénarios cohérents, produire un chiffrage et une analyse financière explicables, puis conseiller le maître d'ouvrage à partir de ses contraintes.

Sessions prévisionnelles 2027 [1]

Période	Journées effectivement positionnées	Intervenant prévu
Juin	09/06/2027 et 10/06/2027	Geneviève
Décembre	09/12/2027 et 10/12/2027	Geneviève

Aucun approfondissement directement associé au BC02 n'est indiqué dans le calendrier ; Audit et Habitat sont positionnés sur le BC01.

Public et accès

Stagiaires ayant suivi CAREB BC02, ou candidats dont les acquis couvrent l'étude de scénarios, le chiffrage et le conseil, après positionnement et compléments.

Admission sur dossier, entretien et positionnement : 12 questions, une production professionnelle et examen des travaux antérieurs. Préparation au bloc complet, sans équivalence automatique de l'approfondissement.

Les compléments prescrits ne sont pas compris dans les 16 h. Les dates d'examen relèvent d'une convocation distincte. La décision de certification appartient au jury. [2]

Contact : formation@drouet-expertises.net | 09 83 36 16 82
125 rue Saint-Marc, 29200 Brest

OBJECTIFS ET RÉFÉRENTIEL

Les compétences à démontrer

Certification visée : un CCP du titre professionnel Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment. Titre de niveau 5 ; certificateur : ministère chargé de l'emploi. Les libellés ci-dessous sont ceux du référentiel ; activités et critères sont la déclinaison pédagogique. [2]

CP3 - Établir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental

Objectifs du client, bouquets cohérents, interactions enveloppe / ventilation / systèmes, performance, confort et phasage.

Application : Construire et comparer plusieurs solutions à partir d'un état initial fourni.

Preuve attendue : Tableau de scénarios, résultats et limites ; cohérence technique justifiée.

CP4 - Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière

Quantités, prix sourcés, travaux induits, hypothèses fiscales et d'aides, reste à charge, économies et temps de retour.

Application : Chiffrer et tester la sensibilité d'une hypothèse.

Preuve attendue : Tableur vérifiable et note d'hypothèses ; aucune aide présentée comme acquise.

CP5 - Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

Critères de choix, budget, confort, contraintes, risques, calendrier et explication accessible.

Application : Présenter l'annexe technique du candidat et répondre aux objections.

Preuve attendue : Argumentaire personnalisé et dossier annexe prêt ; choix justifié sans promesse de résultat.

Prérequis opérationnels

Exploiter un état initial fiable ; utiliser le logiciel et le tableur ; disposer d'un projet personnel de rénovation travaillé en amont pour l'annexe obligatoire au dossier professionnel.

Vigilance de périmètre

L'annexe technique obligatoire doit exister avant la révision terminale : les deux journées permettent de la contrôler et de l'argumenter, pas de remplacer son élaboration complète.

COMPLÉMENTS HORS DES 16 H

Remise à niveau ciblée vers le conseil

Ce parcours ne constitue pas une passerelle automatique depuis Audit ou Habitat. Toute compétence nouvelle appelle un complément formalisé.

Volumes ci-dessous : durées moyennes pédagogiques proposées, non fixées par le calendrier. Prescription par module selon les preuves disponibles ; ces durées ne garantissent pas à elles seules l'acquisition.

F1. Concevoir des scénarios | 8 h

Cohérence technique, contraintes, performances, confort et impact environnemental. Comparer plusieurs bouquets de travaux et leurs interactions.

Livrable : Scénarios et fichiers de calcul. Contrôle : Solutions compatibles avec l'état initial et contraintes identifiées.

F2. Chiffrer et comparer la rentabilité | 8 h

Quantitatifs, coûts, induits, hypothèses d'aides et temps de retour. Construire un chiffrage et un test de sensibilité.

Livrable : Tableur et sources des hypothèses. Contrôle : Calculs traçables et hypothèses non confondues avec des engagements.

F3. Construire l'annexe et conseiller | 8 h

Documents de base, solutions, coûts, temps de retour, argumentaire et calendrier. Élaborer l'annexe puis simuler un conseil au maître d'ouvrage.

Livrable : Dossier technique personnel et présentation. Contrôle : Toutes les rubriques obligatoires sont traitées et le candidat explique ses choix.

Enveloppe de cette banque si tous les modules sont prescrits : 24 h. Cette enveloppe n'est ni un forfait automatique ni une limite maximale.

Chaque module suit le cycle ressource -> application -> retour du tuteur -> nouvelle production autonome. Une compétence non démontrée entraîne une reprise ou un complément dimensionné, et non une validation par le seul temps de connexion.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Une trajectoire individualisée

1. Avant les révisions

Analyser le programme effectivement suivi, les évaluations et les productions du candidat. Compléter par un positionnement de 12 questions et un exercice pratique. Pour chaque compétence : preuve disponible, niveau observé, complément retenu et modalité de nouvelle vérification.

Une dispense de complément repose sur une preuve, pas sur la seule présence à l'approfondissement. Le dossier professionnel doit être engagé avant la révision terminale ; les ECF doivent être prévues et documentées dans le parcours de formation. [2]

2. Articulation avec les deux journées [1]

Le calendrier mentionne certains compléments autonomes sur le même créneau que les révisions, sans leur affecter de durée. Le temps d'une même activité ne peut pas être compté deux fois pour le même apprenant.

Organisation recommandée : réaliser en amont les compléments portant sur des prérequis manquants. Si le même créneau est maintenu, attribuer des horaires non superposés et démontrer la faisabilité ; sinon ajuster le parcours et la date d'examen avec le candidat. Aucune journée supplémentaire n'est actée ici.

Étape	Volume et statut
Positionnement	Avant prescription ; modalités d'accès.
Compléments	Durée individualisée, explicitement contractualisée.
Révisions	16 h effectives ; 12 h asynchrones et 4 h synchrones proposées.
Certification	Hors 16 h ; 4 h 30 par candidat, hors attente et pauses.

3. Tutorat et moyens [3]

Espace apprenant : ressources, consignes, durées moyennes, échéances, dépôts et retours ; Teams pour les échanges en direct. Documents accessibles au clavier et lisibles, consignes explicites et variantes de support selon les besoins.

Délai de service proposé : réponse sous 2 jours ouvrés et correction hors session sous 3 jours ouvrés ; pendant les deux journées, les retours nécessaires à la progression sont programmés dans la session. Disponibilités à confirmer avant inscription.

Référence de dimensionnement : un candidat par créneau individuel de tutorat. Les ateliers peuvent être mutualisés par bloc ; tout groupe plus large exige un planning nominatif et, si nécessaire, un renfort. Aucun temps d'attente sans activité n'est compté.

DÉROULÉ - PREMIÈRE JOURNÉE

Réviser et produire | 8 h

Organisation proposée : 7 h d'activités asynchrones tutorées + 1 h sur Teams. Les horaires et pauses figurent dans la convocation ; les durées ci-dessous sont effectives, hors pauses.

01. Repères et plan personnel | 30 min

Vérifier les acquis et l'existence de l'annexe. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Liste des reprises. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

02. Scénarios et impacts | 2 h

Contrôler bouquets, performances, interfaces et phasage. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Comparatif technique. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

03. Chiffrage et rentabilité | 2 h

Reprendre quantités, coûts, hypothèses et temps de retour. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Tableur contrôlé. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

04. Conseil et argumentation | 1 h

Adapter l'explication aux contraintes du maître d'ouvrage. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Argumentaire. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

05. Annexe technique et preuves | 1 h 30

Relire le projet du candidat et les rubriques requises. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Annexe annotée et index des pièces. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

06. Atelier méthodologique Teams | 1 h

Lire la commande, hiérarchiser les tâches, choisir les outils et préparer les contrôles. Le formateur explicite une démarche puis fait justifier celle du candidat. Les réponses au futur sujet blanc ne sont pas communiquées.

Trace : méthode personnelle de traitement et liste de points de vigilance.

Cas d'application fictif

Maison fictive Ker An Avel : trois variantes de rénovation sont comparées sous contrainte budgétaire. Le candidat justifie les interactions techniques et explique les hypothèses de rentabilité.

Fin de journée : productions déposées, difficultés prioritaires identifiées et conditions techniques du lendemain vérifiées. Un sujet distinct est utilisé pour l'examen blanc.

DÉROULÉ - DEUXIÈME JOURNÉE

S’entraîner et consolider | 8 h

Organisation proposée : 5 h d’activités asynchrones tutorées + 3 h de tutorat synchrone. La simulation reste une évaluation pédagogique, distincte de l’examen officiel.

07. Mise en situation blanche | 4 h

Traiter un dossier inédit dans un bloc de 4 h, avec les outils et la documentation prévus pour l’entraînement. Le tuteur ne guide pas la résolution. Les pauses et adaptations sont organisées sans réduire le temps effectif ; toute interruption est tracée.

Trace : dossier technique et fichiers natifs remis à la fin du créneau. La simulation à distance ne vaut pas session officielle.

08. Autoanalyse et reprise des preuves | 1 h

Relire sa démarche sans corrigé, repérer les incertitudes et préparer l’argumentation. Reprendre le chiffrage ou l’argumentaire et tracer les modifications de l’annexe technique.

09. Oral blanc individuel sur Teams | 1 h

10 min d’entretien sur l’écrit et 20 min de questionnement sur l’annexe personnelle ; 30 min de retour.

Le formateur observe la justification, les contrôles, la maîtrise des limites et la clarté de la réponse. Grille renseignée par compétence, sans note présentée comme officielle.

10. Correction accompagnée sur Teams | 1 h

Corriger les erreurs prioritaires et expliquer leur cause. Le candidat modifie sa production devant le formateur, puis contrôle un exemple différent. Conserver les versions avant et après correction.

11. Bilan individuel et dossier candidat | 1 h

Vérifier les preuves, le dossier professionnel, les ECF disponibles et les pièces administratives. Formaliser les acquis observés, les reprises et les actions avant examen. Rappeler la convocation et les conditions de passage.

Total des deux journées

Jour 1 : 7 h asynchrones + 1 h Teams. Jour 2 : 5 h asynchrones + 3 h Teams. Total : 16 h. Le temps de correction du formateur hors présence du candidat n’est pas ajouté au volume apprenant.

ÉVALUATION ET PREUVES

Vérifier la progression

Une grille de maîtrise, pas une promesse de réussite

Niveau interne	Observation
0 - Non observé	Aucune preuve exploitable ou activité non réalisée.
1 - Avec guidage	Le travail aboutit avec aide ; des erreurs majeures persistent.
2 - Autonome	Le livrable est exploitable ; les choix et contrôles sont expliqués.
3 - Transférable	La démarche reste fiable sur une situation nouvelle et ses limites sont identifiées.

Repère de suivi proposé : niveau 2 au moins observé sur chaque compétence, avec une production autonome et une justification. Toute erreur critique non corrigée appelle une reprise. Cette grille interne n'est ni un barème de jury ni une condition supplémentaire d'accès à l'examen. [2, 4]

Critères transversaux

Exactitude des données ; cohérence entre documents ; calculs vérifiables ; sources et hypothèses identifiées ; respect des limites d'intervention ; qualité de l'écrit et de l'oral ; respect du temps et confidentialité. Appliquer en plus les preuves attendues propres à chaque compétence, page 2.

Dossier professionnel et ECF [2]

Le dossier professionnel décrit des pratiques personnellement réalisées. Un exercice en formation peut être présenté comme tel, jamais comme une expérience d'entreprise inventée. Les ECF sont des évaluations organisées dans le parcours : un examen blanc n'est pas requalifié rétroactivement pour compléter le dossier.

Annexe technique obligatoire

Préparer en amont une opération de rénovation d'habitation individuelle : documents de base, solutions, coûts, temps de retour par solution, argumentaire et calendrier. Cette annexe au dossier professionnel sert au questionnement de 20 min. [2, RE p. 15-16/28]

Traces de réalisation et suite du parcours [3, 4]

Conserver prescription, consignes, productions, retours, versions corrigées, progression, présences Teams et bilan. Les connexions seules ne suffisent pas à prouver l'acquisition. En cas de difficulté : entretien, action corrective et nouvelle vérification ; toute adaptation de calendrier est formalisée avec le candidat sans supprimer un droit contractuel d'accès à l'examen.

L'obtention du BC01 n'équivaut pas à la maîtrise du BC02 ; l'analyse d'un état initial est un point d'appui, non une dispense des compétences de conseil.

CERTIFICATION ET CONDITIONS D'ACCUEIL

L'examen officiel, séparé

Épreuve du bloc [2]	Durée
Mise en situation professionnelle	4 h
Entretien technique	10 min
Questionnement à partir de productions	20 min
TOTAL INDIVIDUEL	4 h 30

Les durées ci-dessus excluent attente et pauses. Le centre applique l'ordre et les conditions du référentiel. Le dernier CCP d'une capitalisation vers le titre complet peut nécessiter l'entretien final prévu pour cette voie. [2]

Prévoir l'accès aux logiciels métier avant l'entraînement. Le plateau officiel prévoit notamment un poste PC Windows, deux écrans, une suite bureautique, les outils de calcul thermique / audit et l'impression ; contrôler la configuration précise du référentiel. [2, RE annexe 1]

Inscription, lieu et accueil

Formation à distance : ordinateur, connexion stable, audio et vidéo, traitement de texte, tableur et lecteur PDF. Accès et consignes transmis avant démarrage ; test technique et contact d'assistance identifiés.

Examen en présentiel dans un centre disposant de l'agrément correspondant. Le lieu, la date, l'heure, les documents requis et les conditions d'accueil sont précisés par la convocation. Les dates de révision ne sont pas des dates d'examen. [1, 2, 4]

Accessibilité : recueil des besoins avant inscription, adaptation des supports et du rythme, assistance numérique. Les aménagements d'examen sont instruits distinctement avec le centre compétent ; ils ne sont pas automatiquement acquis par un aménagement de formation.

Tarif, délais et résultats

Tarif : sur devis individualisé distinguant révisions, compléments et conditions financières de l'examen ; régime de TVA indiqué sur le devis. Aucun prix de formation initiale n'est transposé automatiquement. Délai d'accès : selon le positionnement, les places et les délais du financement retenu.

Remise d'une attestation de réalisation et d'un bilan de révision. Seule la décision du jury permet la validation du CCP. Un bloc validé n'est pas le titre complet. Aucun taux de réussite propre à ces nouvelles révisions n'est annoncé. [2]

Option certification et CPF

L'option peut concerner un approfondissement non certifiant hors CPF. Lorsqu'une action CPF vise le bloc, la couverture du bloc complet et l'accès aux épreuves font partie du parcours ; la certification ne doit pas être présentée comme facultative dans cette action. [4]

ANNEXE DE SUIVI

Prescription individuelle

Candidat : _____ Session : _____

Parcours antérieur / version / durée contractuelle : _____

Bloc visé : RNCP39180BC02 Date du positionnement : _____

Compétence	Preuve et niveau initial	Complément prescrit	Nouvelle vérification
CP3	_____	_____	_____
CP4	_____	_____	_____
CP5	_____	_____	_____

Compléments retenus et volume : _____

Période / horaires sans superposition : _____

Révisions : 16 h | Total de formation complémentaire : _____ h | Examen : 4 h 30

Dossier professionnel / ECF / annexes à finaliser : _____

Date et lieu d'examen confirmés : _____

Besoins d'adaptation et réponse apportée : _____

Décision pédagogique et actions : _____

Validation du programme individuel : candidat _____ responsable _____

Références de la version

[1] Calendrier fourni : DROUET_Sessions_Previsionnelles_Revisions_2027_V01, 13/11/2026, p. 2.

[2] France compétences : fiche RNCP39180 et référentiel officiel TP-01311, millésime 03, 28/05/2024.

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39180/

[3] Code du travail, art. D6313-3-1 : assistance, activités à distance, durées moyennes et évaluations.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038022323

[4] Caisse des Dépôts : Formations certifiantes RNCP - renseignez les blocs de compétences, mise à jour du 05/10/2026 ; obligations concernant le passage des examens, 03/06/2026. Portail of.moncompteformation.gouv.fr. Références consultées le 13/11/2026 ; nouvelle vérification avant chaque session 2027.

Identifiants EDOF / Teetche : reprendre ceux du dossier existant ou les attribuer après validation administrative. Le nom de ce fichier est une référence documentaire, pas un identifiant d'action ou de session.